Del 232.06.10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

VILLE DE LE BREUIL - CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 juin 2020

Conseillers en exercice : 27 Convocation du 22 juin 2020

Présents à la séance : 27

<u>Présents</u>: Chantal CORDELIER - Fiorina MOREAU - Robert ARNOLDO - Catherine LANDRE - Bernard FREDON - Catherine BUCHAUDON - Léon MATUSZYNSKI - Michel VADROT - Stéphanie MICHELOT-LUQUET - Luis MENARGUES - Valérie JULIEN - Rémi FALCAND - Nathalie MOYSET - Christian MATHIAS - Carole BILLARD - Gilles COUVIDAT - Patricia DA CUNHA - Fabrice PORCHERON - Martine MACIASZEK - Sylvain LAMOTTE - Cécilia VALOR - Philippe MEREAU - Laurent ECHALIER - Géraldine PLANTARD - Sandro Filipe MARTINS - Inès DIAS - Johan DURQUE

Secrétaire de séance : Philippe MEREAU

DELIBERATION Nº 10

OBJET: VOTE DES TAUX DES 3 TAXES – ANNEE 2020

Le Rapporteur informe l'Assemblée qu'il est proposé de fixer les taux des impôts comme suit, sans augmentation par rapport à 2019 :

TAXES	TAUX 2019	TAUX 2020	
Taxe d'habitation	17,99	17,99	17-4
Foncier bâti	30,21	30,21	
Foncier non bâti	57,57	57,57	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

ADOPTE les taux 2020 comme ci-dessus.

ADOPTÉ: à l'unanimité des membres présents.

Fait à Le Breuil, le 30 juin 2020.

Chantal CORDELIER Maire

- Transmis au représentant de l'État le : 30 juin 2020

- Publié le : 30 juin

Certifié exécutoire pour avoir reçu a la tréléctue et public parché ou notifié le

IT MAIRE

30 Him Sum



